

**M. Gillies:** Monsieur l'Orateur, il est tellement ridicule que je vais la retirer.

Je dois dire qu'étant donné l'état actuel du marché des capitaux et les problèmes que nous éprouvons, une remarque de ce genre est tout à fait indigne de quiconque siège au Parlement du Canada . . .

**Une voix:** Parfaitement.

**M. Martin:** Monsieur l'Orateur, de toute évidence, je ne visais personne en particulier . . .

**Une voix:** Bien sûr que si, vous l'avez dit vous-même.

**M. Martin:** Ce que je tentais de faire comprendre, c'est que le but du parti de l'opposition, dirigé par des soi-disant critiques financiers et le chef de l'opposition, est d'insister outre mesure sur le taux du change. Voilà ce que je voulais dire. En passant, je pourrais ajouter . . .

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) invoque le Règlement.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté l'intervention du secrétaire parlementaire. Il a eu tort tout d'abord de relever l'allusion que le député de Don Valley vous avait signalée. Cependant, ce qui me renverse, c'est de l'entendre dire que devant la crise actuelle, nous devrions rester les bras croisés. Si c'est vraiment ce que le secrétaire parlementaire veut dire, insinue ou donne à entendre, il a intérêt à se raviser et à me dire ce que je dois faire. Jamais . . .

**Une voix:** Règlement!

**M. Alexander:** . . . nous n'allons rester assis ici de ce côté-ci à regarder ces gens détruire le pays avec leurs politiques fiscales et monétaires. Sommes-nous supposés rester là sans rien dire?

**Une voix:** Règlement!

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Alexander:** Je veux que le secrétaire parlementaire me dise si c'est cela qu'il pense, et si je dois me contenter de rester assis à écouter toutes ces absurdités.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre, je vous prie. Le député de Hamilton-Ouest sait qu'il n'y a là qu'un point de désaccord. Il peut chercher à obtenir la parole en temps opportun et faire ces observations sans pour autant déroger au Règlement de la Chambre. Le rappel au Règlement n'est vraiment pas fondé. Si je devais laisser les députés discuter entre eux, personne ne pourrait faire de discours ou exposer ses idées devant la Chambre et le peuple canadien, et toute discipline serait impossible. On devrait laisser le secrétaire parlementaire terminer son intervention.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, sauf votre respect, le secrétaire parlementaire me permettrait-il une question?

**Des voix:** Allons donc!

### *Le dollar canadien*

**M. Alexander:** Le secrétaire parlementaire s'est bien levé toutes les cinq minutes pour invoquer le Règlement. Me permettrait-il maintenant une question?

**M. Martin:** Monsieur l'Orateur, après toutes ces interruptions, j'ignore quelle sera votre décision, mais je préférerais que le député attende à la fin de mes observations.

**M. Alexander:** C'est bien de lui.

**M. Martin:** Je me ferai alors un plaisir . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Martin:** Je profite de l'occasion pour dire que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) est ici à la Chambre depuis plus longtemps que moi. Ce n'est probablement pas à moi de lui dire ce qu'il doit faire à la Chambre. Mais peut-être pourrions-nous nous rencontrer dans le privé et je pourrais lui donner quelques conseils . . .

**M. Alexander:** Je veux que vous me les donniez maintenant.

**M. Martin:** Les députés de l'opposition ont certainement eu amplement l'occasion de questionner les témoins qui ont comparu devant le comité des finances à ce sujet. Et nous sommes à nouveau embarqués dans un débat à la Chambre. Ce que je voudrais, tout comme, j'en suis sûr, les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, c'est que les députés de l'opposition qui caressent l'espoir de détenir un jour le pouvoir, préconisent des solutions plus solides à certains de ces problèmes. Ainsi, le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré sans ambages que si nous suivions les conseils du chef de l'opposition (M. Clark) et de certains autres députés qui sont assis en face, notre déficit augmenterait d'environ 50 p. 100; c'est en effet ce qui arriverait si l'on appliquait toutes les solutions qu'ils proposent . . .

**Une voix:** Vous induisez les Canadiens en erreur!

**M. Martin:** Le député de Don Valley serait bien obligé de se rendre à l'évidence, car de telles mesures feraient chuter notre monnaie . . .

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur adjoint:** Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) invoque le Règlement.

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, j'ai assisté à cette séance du comité et le gouverneur de la Banque du Canada a refusé de donner son opinion sur les répercussions que pourrait avoir un accroissement du déficit. Il s'est contenté de dire que cela dépendrait des circonstances, du reste de l'économie, et il ne nous a pas fourni de réponse. Et voilà que le député vient raconter à la Chambre que le gouverneur a répondu à cette question, qu'il y aurait telle ou telle répercussion. Le gouverneur a bel et bien refusé de répondre à cette question. Il s'agit là d'une tentative délibérée pour induire la Chambre en erreur . . .